

SAINT-PIERRE

Valoriser la pêche sous-marine

Pour la première fois, l'unique club de pêche sous-marine de La Réunion organise ce dimanche une rencontre amicale dans le sud. La présidente de La Coulée Douce, Fanny Donzeaux souhaite profiter de cette journée pour sensibiliser le public et changer l'image d'un sport souvent montré du doigt.

Pourquoi organiser une rencontre amicale de pêcheurs sous-marins dans le sud ?

D'habitude, on les fait dans l'Est. C'est la première rencontre amicale organisée dans le sud. Lors de notre dernière rencontre en décembre dernier, j'ai rencontré Jérôme Payet qui est à l'origine d'un groupe sur Facebook « Chasse passion 974 ». Jérôme est un garçon très engagé, passionné de pêche sous-marine et qui a eu aussi la volonté de créer, comme nous, une sorte de plateforme pour que les gens pêchent ensemble, se rencontrent... On est vraiment dans la même dynamique écologique de ce sport. On doit casser une certaine image qui colle à ce sport.

De quelle image parlez-vous ?

On entend souvent que le pêcheur sous-marin tire sur tout ce qui bouge. On en a marre de se faire taper dessus, de se faire montrer du doigt. Nous ne sommes pas des braconniers. On pêche. On nous assimile à du braconnage. Ce n'est pas le cas. Le poisson qu'on pêche, on le mérite. On s'entraîne deux fois par semaine. C'est une activité difficile. Il faut avoir une bonne condition physique pour descendre à au moins 30 mètres de profondeur. À La Réunion, même à 20 mètres il n'y a rien. Il faut descendre plus bas. Mais l'important est de se mettre à l'eau et de descendre.

Votre but est quand même de pêcher ?

On rentre souvent bredouille. Je ne vais pas prôner le fait de rentrer souvent bredouille, mon but est quand même de pêcher et de ramener du poisson. Il faut vraiment faire la différence entre le braconnier et le pêcheur sous-marin. Ce n'est pas la même

chose. Quelqu'un qui braconne, ce n'est pas un pêcheur sous-marin. Un pêcheur doit pratiquer dans les règles.

Quelles sont ces règles ?

Il respecte la réserve sous-marine. Il ne va pas pêcher la nuit avec des lampes. Il ne va pas vendre le poisson pêcher parce que c'est interdit... On essaie de véhiculer ces règles car certains ne sont pas au courant de ce qu'il peut être fait ou pas. Avec Jérôme, on a envie d'informer les gens sur ces règles au cours de ces rencontres. On veut montrer qu'on a une pratique éco-responsable.

Quels sont les points importants de cette pratique éco-responsable ?

La sélection du poisson. Pour le Rizdal Party de dimanche, on a émis une maille pour le poisson. C'est plus facile de se limiter au poids du poisson qu'à la taille. Le poids parle plus aux gens car un pêcheur sous-marin quand il attrape un poisson, il le pèse. On a limité tout ce qui est petit poisson comme les capucins, les beaulairs, les cardinales à 300 g et plus et les autres à 1 kg. Le but est de pêcher des poissons qui ont eu au moins le temps de se reproduire, de ne pas pêcher du juvénile.

Il y a aussi une limite quantitative à vous imposer ?

La pratique éco-responsable se situe aussi sur le fait qu'on ne va pas à la pêche pour remplir le congélateur. On est là pour consommer. On pêche pour nous. C'est bien beau de dire qu'on ne vend pas le poisson, mais si c'est pour le donner gratuitement à tout le monde... Il ne faut pas marcher sur les plate-bandes des autres. Il y a des pêcheurs professionnels qui vivent de la pêche. On n'est pas là pour leur couper l'herbe sous les pieds.



Pour la première fois, le club La Coulée Douce organise une partie de pêche sous-marine dans le sud. (Photos Fanny Donzeaux)

À combien estimez-vous la communauté de pêcheurs sous-marins ?

J'ai repris la présidence du comité pêche sous-marine à la FFESSM derrière Guy Gazzo. Par exemple, grâce au groupe de Jérôme, j'apprends qu'il y a environ 500 sous-marins inscrits. J'avais l'impression que l'on était des bêtes rares, mais en fait on est très nombreux. Le problème est que le pêcheur sous-marin reste confidentiel, il ne va pas crier sur tous les toits qu'il pratique cette activité car c'est mal vu. On en parle entre nous et ce n'est pas quelque chose que l'on valorise.

Comment allez-vous valoriser auprès du public votre discipline ?

J'ai vraiment envie d'ouvrir les mentalités et d'ouvrir les regards sur ces pratiques tant du côté des pêcheurs sous-marins que des apnéistes qui peuvent venir filmer, prendre des photos, mais aussi du public en général qui peut nous rendre visite ce dimanche sur la plage de Grand Bois à Saint-Pierre. Il faut que les gens se rendent compte que cette activité n'est pas si nocive que ça pour l'environnement.

Propos recueillis par Véronique Tournier vtournier@jir.fr

RDV à Grand Bois

Pour la première fois, le club La Coulée Douce organise une rencontre amicale sur le site de Grand Bois à Saint-Pierre. La Rizdal Party programmée ce dimanche 12 avril est ouverte à tous licenciés, majeurs ou bien à partir de 16 ans avec autorisation des parents en sachant qu'ils n'auront pas d'arbalète dans les mains et tous pratiquants d'apnée ou de pêche. Un pique-nique est organisé le dimanche pour le déjeuner où tout public est invité à participer. Compte tenu de la présence d'une dépression tropicale en ce début de semaine, Fanny Donzeaux prendra une décision ce vendredi de la tenue ou pas de la rencontre amicale. « Sinon on reporte la semaine suivante », indique la présidente de La Coulée Douce.

La Coulée Douce

Le club « La Coulée Douce » a été créé en 2012 par Fanny Donzeaux et son époux Laurent à Sainte-Anne. Il touche tous les sports subaquatiques. « Au départ on a créé le club car on a perdu en mer deux copains qui pêchaient seul, explique Fanny Donzeaux. On voulait que les pêcheurs sous-marins se rencontrent pour éviter que cela ne se reproduise. » La trentaine de membres venus des quatre coins de l'île se rejoint essentiellement pour des entraînements d'apnée à la piscine de Saint-Benoît deux fois par semaine et des sorties en mer de pêche ou d'apnée dans l'Est le week-end. Plus d'informations sur leur blog la-coulee-douce.blogspot.com ou au 0693 97 32 13.



Il serait près de 500 pêcheurs sous-marins à La Réunion. Le club La Coulée Douce souhaite par cette rencontre qu'ils se connaissent pour valoriser l'image de cette discipline.



Pour cette partie de pêche à Grand Bois, une maille c'est-à-dire le poids des poissons est à respecter.

LE RISQUE REQUIN

Des nouvelles recommandations

Depuis le « risque requin », les règles pour effectuer une partie de pêche sous-marine ont évolué. Le comité de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins (FFESSM) dont Fanny Donzeaux est membre, recommande une pratique en trinôme et plus en binôme. « Si on a un problème sous l'eau, il y a deux personnes qui assurent la

sécurité en surface dont une qui peut appeler à l'aide et l'autre qui a toujours un regard sous l'eau, explique Fanny Donzeaux. Les apnéistes ont des débordoirs et il y a un équipement obligatoire : combinaison d'apnée, masque tuba palme et si possible une dague pour le pêcheur. Puis après, il y a la sécurité liée au bateau. »

Rares sont les attaques de requin sur les pêcheurs sous-marins ou apnéistes, mais Fanny Donzeaux avoue, depuis la crise requin, que son comportement a changé. « L'insouciance n'existe plus. On ne se met plus à l'eau si elle est trouble, on fait attention aux heures. On se retrouve toujours par petit groupe. Autour de moi, je n'ai pas entendu d'histoire de personne qui

se serait fait charger par un requin. » Les rencontres avec le requin, l'apnéiste en a fait. Des rencontres de passage, « de manière occasionnelle. Je suis sûre qu'il y en a plus qui m'ont vu que moi j'en ai vu. » À noter que pour pratiquer la pêche sous-marine, une simple licence dans un club vaut comme permis de pêche.

V.T.